



# RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS



MAI 2019



# SOMMAIRE

## **La restauration de Saint-Germain-des-Prés (2015-2020)**

- **Rappel historique**
- **2015-2020 : un programme complet de restauration**
- **Les restaurations réalisées**
- **Les restaurations à venir**

## **La nef restaurée**

## **Les acteurs de la restauration**

## **Le plan de rénovation des édifices culturels de la Ville de Paris**



# LA RESTAURATION DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (2015-2020)

## **Rappel historique**

L'église Saint-Germain-des-Prés, classée au titre des monuments historiques (1862), fait partie des plus anciens édifices de culte parisiens (fondation royale par Childebert, fils de Clovis, au VI<sup>e</sup> siècle pour abriter les reliques de Saint-Vincent-Sainte-Croix puis de Saint-Germain, évêque de Paris), et nécropole royale avant la basilique de Saint-Denis.

Transformée en raffinerie de salpêtre à la Révolution, l'église manqua d'être démolie et dut sa sauvegarde à d'ambitieux travaux d'assainissement et de consolidation menés par l'architecte municipal Hippolyte Godde au lendemain du Concordat de 1801. Son successeur, Victor Baltard, supervisa la réalisation d'un nouveau décor peint. Fait rare au XIX<sup>e</sup> siècle, l'ensemble du décor fut commandé par la Préfecture de la Seine à un seul artiste, Hippolyte Flandrin, secondé par Alexandre Denuelle pour les parties décoratives.

Saint-Germain-des-Prés est l'un des édifices culturels les plus anciens de Paris, exceptionnel du point de vue de son histoire, de son architecture et de la richesse des œuvres qu'il abrite.

## **2015-2020 : un programme complet de restauration**

L'opération de restauration conduite par la Ville de Paris et commencée en 2015 permet de remédier aux altérations et à l'état d'encrassement généralisé des décors intérieurs de l'édifice : d'ici à 2020, l'intégralité des peintures murales, du mobilier, des tableaux, sculptures et boiseries de l'église sera restaurée.

Cette opération, menée grâce au soutien du Fonds de dotation pour le rayonnement de l'église Saint-Germain-des-Prés à hauteur de 5.200.000€, comporte six tranches de travaux. Les interventions préalables, comme notamment sur les études préalables et de maîtrise d'œuvre, les fouilles archéologiques et l'assainissement du chevet de l'église, ont été portées et financées par la Ville de Paris à hauteur de 1.200.000 euros.

## **Les restaurations réalisées**

Les tranches de la restauration de l'église suivent un découpage fonctionnel, permettant à l'édifice de rester accessible et d'y célébrer le culte durant toute la durée du chantier.

La nef, inaugurée par Karen Taïeb, adjointe à la Maire chargée du Patrimoine, a été restaurée pour un montant de 1.002.500 € TTC.

Elle fait suite à la restauration du transept, inauguré en avril 2018 pour un montant de 1.005.500€ TTC, et du Choeur des Moines, inauguré en juin 2017, première étape dans l'opération de restauration, pour 1.165.000€ TTC.

Les tranches de travaux suivantes continuent à être financées par le Fonds de dotation et notamment grâce à l'exceptionnelle vente aux enchères de novembre 2017 chez Christie's.

## **Les restaurations à venir**

En 2019, s'ensuivra la restauration des bas-côtés de la nef, de la chapelle des fonts baptismaux et de la chapelle Saint-Maur pour une durée prévisionnelle de 10 mois et un montant estimé de 1.247.000€ TTC.

En 2020, c'est l'ensemble du déambulatoire qui sera restauré pendant 7 mois et pour 528.000€ TTC, ainsi que la Chapelle de la Vierge (décors d'Heim sous la conduite d'Hippolyte Godde) pour une durée prévisionnelle de 5 mois et montant estimé de 252.000€ TTC.

L'ensemble des décors, vitraux et mobilier est restauré et, en fonction de la zone de l'église traitée, s'y ajoutent les tableaux (dépoussiérage des châssis, traitements et nettoyage, refixage de la couche picturale...) et les chapiteaux médiévaux dont Saint-Germain-des-Prés abrite une remarquable collection dans le déambulatoire ainsi que dans la chapelle des fonts baptismaux.

Concernant les bases des colonnes (tores et griffes) extrêmement sollicitées par le passage des visiteurs, des interventions en conservation limiteront au maximum les remplacements de pierres altérées.



## **Les fouilles de Saint-Germain-des-Prés**

Les missions du pôle archéologique de la Ville de Paris se matérialisent au quotidien par des opérations de terrain en contexte préventif (diagnostics et fouilles), la gestion du mobilier et la valorisation des données archéologiques collectées depuis plus de 170 ans. Le pôle archéologique de la Ville de Paris est en effet habilité (habilitation renouvelée en 2018) par l'État pour réaliser des diagnostics et des fouilles archéologiques sur le territoire parisien.

Aujourd'hui, le pôle archéologique continue d'analyser les résultats des fouilles de l'église Saint-Germain-des-Prés réalisées en préalable aux travaux de restauration. Les dernières fouilles sur ce site antique dataient de 1870.

Deux tombes, datées au radiocarbone, sont associées à une phase d'inhumation primitive antérieure à la conquête romaine (entre le ive siècle et le Ier siècle avant JC.). Un autre ensemble de huit tombes a été découvert, témoignant d'une première véritable nécropole dès la fin du ive siècle. vingt-et-un sarcophages trapézoïdaux mérovingiens ont été également mis à jour, parfois réutilisés sous l'époque carolingienne, avec un mobilier funéraire peu abondant mais de grande qualité (perles en pâte de verre, plaques-boucles, plaques de châtelaine, bagues). enfin, une quinzaine de sépultures datant des XIe et XIIe siècles a été observée, laissant supposer là le cimetière dédié à la communauté monastique médiévale.

Sur l'édifice en lui-même, la découverte des fondations d'une abside mérovingienne et de sépultures documente plus encore la vaste nécropole développée autour de la basilique initiale. La sablière, ouverte pour l'édification de la nouvelle église après les destructions normandes du IXe siècle a aussi été mise à jour et une analyse fine des fondations du chevet réaménagé au XIIe siècle a révélé l'emploi de grand blocs de calcaire provenant très certainement de carrières appartenant à l'abbaye situées au sud de Paris.

# LA NEF RESTAURÉE

## Trois artistes pour une nef

Artiste lyonnais, élève préféré d'Ingres à l'École des beaux-arts de Paris, Hippolyte Flandrin œuvra à Saint-Germain-des-Prés entre 1842 et 1864, aidé de son frère Paul. Il réalisa successivement le décor du chœur des moines (1842-1846), une partie du transept (1847), et la nef (1856-1864). La technique employée est une peinture murale mêlant huile et cire directement exécutée sur enduit.

Après la mort d'Hippolyte en 1864, son frère Paul acheva le décor de la nef. Dans la première travée, il est l'auteur de L'Ascension de Notre-Seigneur et des Préliminaires au Jugement dernier, d'après les dessins préparatoires laissés par son frère. Il opta pour une autre technique de peinture murale : la toile marouflée, réalisée en atelier puis collée sur le mur. Alexandre Denuelle a pour sa part réalisé l'intégralité des peintures décoratives de l'église, des colonnes à la voûte étoilée.

Signe de la reconnaissance de la qualité de ce décor, qui rend compte du renouveau de la peinture murale au XIXe siècle, le décor fut classé au titre des monuments historiques du vivant d'Hippolyte Flandrin, en 1862 et il est toujours considéré comme son chef d'œuvre. Dans le prolongement du Chœur des Moines, la croisée du transept et la voûte de la nef se caractérisent surtout par leur voûte étoilée aux couleurs vives.

## La nef restaurée

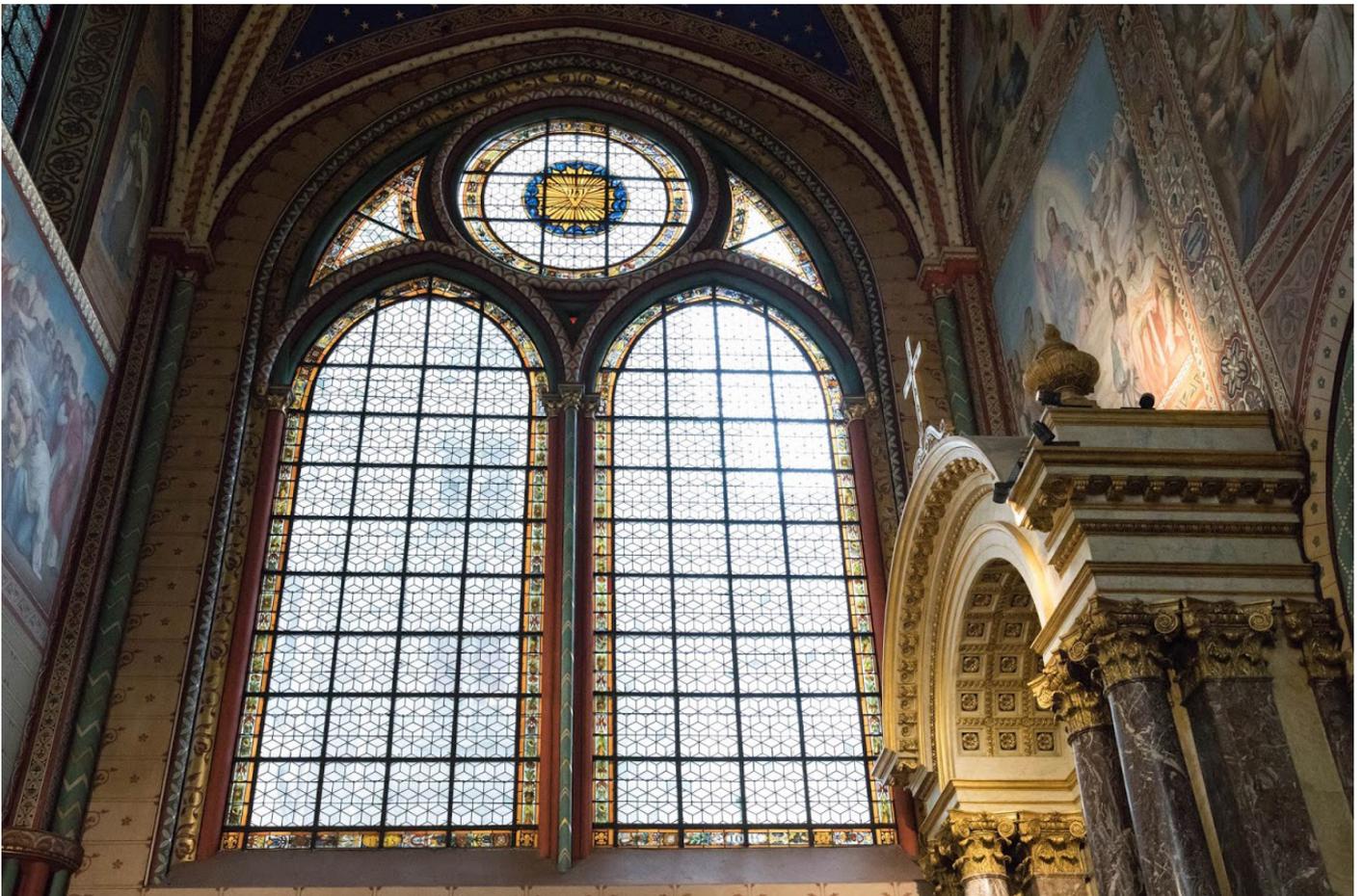
Un traitement en conservation du décor peint a été effectué : il s'agit d'une intervention visant à rétablir l'équilibre pictural entre les scènes figuratives et les décors architectoniques, selon les techniques de nettoyage doux adaptées à la complexité du décor à la cire. La technique précise d'exécution a été analysée lors des précédentes phases du chantier, grâce à des prélèvements qui ont permis de mieux comprendre les matériaux et techniques de la peinture murale.

L'intervention vise à retrouver l'unité de lecture de l'œuvre.

La restauration de la nef a duré onze mois et a permis de retrouver le

lustre de ce décor. Les recherches menées par la COARC (Conservation des Œuvres d'Art Religieuses et Civiles) ont permis notamment de recenser les dessins préparatoires et esquisses de Flandrin conservées dans les collections particulières et les musées français et internationaux, afin de mieux comprendre son processus de création.

L'ensemble du décor peint souffrait d'un encrassement, d'anciens repeints disgracieux, de soulèvements de la couche picturale, et de précédentes campagnes de restauration musclées ayant provoqué une usure de la couche picturale par endroits. La restauration a donc consisté en un dépoussiérage, un refixage de la couche picturale, un nettoyage adapté dont la méthodologie a été validée par le comité scientifique, un allègement des repeints trop débordants datant des précédentes campagnes de restauration, et une réintégration raisonnée des zones usées.



# LES ACTEURS DE LA RESTAURATION

## **La Ville de Paris, maîtrise d'ouvrage**

La Ville de Paris, propriétaire de l'église Saint- Germain-des-Prés, assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Au sein de la ville, la Direction des Affaires Culturelles a la mission générale d'assurer l'inventaire et la mise en valeur du patrimoine mobilier présent dans l'espace public et les édifices culturels appartenant à la Ville de Paris par application de la loi du 9 décembre 1905.

Dans le cadre du plan de rénovation du patrimoine culturel engagé par Anne Hidalgo, Maire de Paris, et porté par Karen Taïeb, adjointe à la Maire en charge du patrimoine, la DAC établit la priorisation des opérations au terme d'échanges approfondis avec les acteurs de terrain, notamment les Maires d'arrondissement et les représentants des cultes affectataires.

Les professionnels du patrimoine de la Ville de Paris travaillent depuis plusieurs générations à la conservation des édifices, des techniques et des arts à Paris. Deux services sont en charge de protéger et entretenir ce fabuleux trésor à la direction des Affaires culturelles : la Conservation des Œuvres d'Art Religieuses et Civiles (COARC) et le Département des Édifices Culturels et Historiques (DECH).

## **Le Fonds de dotation pour le rayonnement de Saint-Germain-des-Prés**

Le Fonds de dotation pour le rayonnement de l'église Saint-Germain-des-Prés, créé par Monseigneur Benoist de Sinety, à l'époque Curé de Saint-Germain-des-Prés et l'association de l'Abbaye, a pour objet statutaire la restauration de l'église ainsi que le financement de ses projets d'intérêt général.

Il est présidé par Thierry Biberson et compte un comité d'honneur présidé par Madame Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuelle de l'Académie Française, et composé de représentants d'importantes institutions comme La Monnaie de Paris, l'Institut et les Beaux- Arts. L'équivalent de ce Fonds de dotation existe également aux USA, The American Friends for the Preservation of Saint-Germain-des-Prés Church,

qui poursuit le même objectif de financement des projets de restauration de l'église.

Les 1.005.500€ TTC de la restauration du transept ont été apportés par le fonds, notamment grâce à l'opération « Adopte une étoile ». Une vente aux enchères exceptionnelle organisée par le Fonds de dotation chez Christie's en décembre 2017 a permis la levée supplémentaire d'1,4 millions d'euros pour la restauration de la nef.

### **Le comité scientifique**

À chaque étape de sa conception, le projet de restauration de Saint-Germain-des-Prés a été étudié et guidé par un comité scientifique.

Pour les restaurations du Transept et de la Nef, ce comité est composé de:

- Dominique Cerclet, conservateur régional des monuments historiques, DRAC Ile-de-France
- Marie-Hélène Didier, conservatrice des monuments historiques, DRAC Ile-de-France
- Aline Magnien, Directrice du LRMH
- Thierry Zimmer, adjoint à la directrice du LRMH
- Witold Nowik, ingénieur de recherche pôle peintures murales du LRMH
- Philippe Plagnieux, professeur d'histoire de l'art médiévale à la Sorbonne
- Stéphane Paccoud, conservateur au musée des beaux-arts de Lyon, chargé des peintures et sculptures du 19e s
- Emmanuelle Brugerolles, conservatrice générale en charge des dessins à l'École Nationale Supérieure des beaux-arts de Paris

### **L'équipe de maîtrise d'œuvre**

Pierre-Antoine Gatier est architecte, diplômé de muséologie à l'École du Louvre et de l'École de Chaillot. Major du concours d'architecte en chef des monuments historiques en 1990, il crée son agence l'année suivante. Son agence compte actuellement 20 collaborateurs, architectes, architectes du patrimoine, architecte-ingénieur, historiens de l'art, paysagiste qui participent à l'élaboration des projets de restauration et de mise en valeur de grands monuments comme le Domaine de Chantilly propriété l'Institut de France, la Villa Médicis siège de l'Académie de France à Rome, la Bourse de Commerce et l'Opéra-Comique à Paris. L'équipe de maîtrise d'œuvre est également constituée du cabinet Asselin, cabinet d'économie spécialisé dans les monuments historiques chargé du suivi financier et du pilotage.

## **Les métiers d'art**

Le chantier de restauration des décors intérieurs de Saint-Germain-Des-Prés est l'occasion d'impliquer de nombreux métiers d'art, témoignant de l'excellence des savoir-faire au service de la valorisation du patrimoine. Pour l'ensemble des corps d'état, les candidatures retenues sont celles des professionnels expérimentés spécialisés dans le patrimoine monumental : maçons, sculpteurs, menuisiers ou ferronniers d'art spécialisés.

L'importance des décors peints, sur toile et sur paroi, nécessite l'implication d'un important groupement de restaurateurs diplômés ayant l'expérience d'opérations complexes sur des œuvres classées. La participation de maître-verriers spécialisés est également nécessaire. Pour assurer la transmission des savoirs et promouvoir la formation, les équipes intégrant en leur sein un jeune apprenti sont encouragées.

## **La paroisse**

La démarche conduite par la Ville de Paris propose une cohérence de projet entre les objectifs de conservation du monument, son usage culturel et la vie culturelle que porte la paroisse. Tout au long du chantier le maître d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage s'engagent à minimiser les nuisances vis-à-vis de la vie culturelle et de son calendrier, ainsi qu'à mettre en valeur l'édifice, au travers de présentations pédagogiques.

## **La DRAC Ile-de-France, partenaire de la conservation du monument**

S'agissant d'un monument historique classé, un dialogue constant a été établi tout au long des études avec la DRAC Ile-de-France et le service territorial de l'architecture et du patrimoine de Paris en charge du contrôle scientifique et technique. Concernant la pérennisation et la mise en valeur des décors, le protocole de restauration a été défini en étroite collaboration avec le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH).



# LE PLAN DE RÉNOVATION DES ÉDIFICES CULTUELS DE LA VILLE DE PARIS

## **Sauvegarder, restaurer et valoriser le patrimoine parisien**

Dans le cadre de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, la Ville de Paris est propriétaire de 96 édifices (85 églises, 9 temples protestants, 2 synagogues). Ce patrimoine a traversé les siècles pour parvenir jusqu'à nous, fort de sa haute valeur architecturale. Ce patrimoine constitue également un remarquable facteur d'attractivité touristique pour la Ville de Paris et suscite chaque année l'intérêt de millions de visiteurs, Parisiens et touristes, et participe ainsi pleinement au rayonnement de la capitale.

La municipalité s'emploie à sauvegarder, restaurer et valoriser ce patrimoine précieux, témoignage de notre histoire artistique et politique, pour qu'il soit mieux connu des Parisiens aujourd'hui et pour le transmettre aux générations à venir.

La Ville de Paris a mis en place un plan d'investissement pour le patrimoine culturel et s'est engagée à dépenser 80M€ sur la période 2015-2020 pour son entretien, sa restauration et sa valorisation. Ce plan est complété par des subventions de l'État (11M€) et du mécénat, mobilisé notamment grâce à la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris, la Fondation du Patrimoine et la Fondation Notre Dame.

Considérant l'ensemble des restaurations menées et initiées, ce sont plus de 130M€ de travaux pour ses édifices culturels que la Ville de Paris aura engagés pendant cette mandature, montant à mettre en pendant des 150M€ cumulés des deux précédentes.

C'est donc bien un effort inédit en faveur du patrimoine culturel des Parisiens qui est mené pendant cette mandature, effort que la Ville de Paris est déterminée à accroître dans le temps.

Au total, c'est plus de 300M€ de travaux que la Ville de Paris aura engagés sur cette mandature pour restaurer, rénover et valoriser son patrimoine (comprenant les théâtres du Châtelet et de la Ville, le musée Carnavalet, la bibliothèque historique de l'Hôtel de Ville, etc.).

Cet investissement significatif - le plus important jamais engagé par un Maire de Paris - permet par ailleurs de soutenir un tissu économique local et responsable, tourné vers l'apprentissage, l'insertion et la coopération, dans le respect du droit des marchés publics, notamment par l'insertion de clauses sociales favorisant l'embauche de personnes éloignées de l'emploi. Ces chantiers sont aussi une opportunité exceptionnelle pour les artisans d'art, historiquement représentés à Paris (Faubourg Saint Antoine, Cour de l'Industrie...) dans la mise en œuvre et de la transmission d'un savoir-faire précieux.

### **Point d'étape de la mise en œuvre du Plan pour le patrimoine culturel**

La Ville de Paris mène à bien 23 restaurations bâtementaires d'envergure dans le cadre du Plan pour le patrimoine culturel. Elles ont été définies en début de mandature en lien avec le diocèse et les Maires de chaque arrondissement. Parmi ces 23 restaurations, sept ont d'ores et déjà été achevées, seize sont en cours ou lancées dans les prochains mois, sans compter celles qui sont actuellement à l'étude.

Les sept opérations achevées :

- La restauration du transept sud de Saint-Eustache (1er)
- La restauration des décors et des parements intérieurs de Sainte-Croix-des-Arméniens (3e)
- La restauration des façades ouest de Saint-Merry (4e)
- La restauration des façades sud de Saint-Médard (5e)
- La restauration de l'entablement est de la Madeleine (8e)
- La restauration du massif d'entrée de Saint-Augustin (8e)
- La sauvegarde et la restauration complète de Saint-Germain-de-Charonne (20e)

En plus de la restauration intégrale des décors de Saint-Germain-des-Prés, quinze autres opérations sont en cours ou débiteront d'ici la fin de la mandature :

- La restauration des façades des façades sud de Saint-Merry (4e)
- La restauration des toitures et façades de Saint-Louis-en-l'Île (4e)
- La restauration du clocher et du transept nord de Saint-Gervais (4e)
- La restauration des façades et toitures de l'église des Billettes (4e)
- La restauration des toitures, des voûtes et des vitraux de Saint-Philippe-du-Roule (8e)
- La confortation des façades et la restauration des parements extérieurs de Notre-Dame de Lorette (9e)
- La restauration du massif d'entrée de la Trinité (9e)
- La restauration des toitures et maçonneries hautes de Saint-Martin-des-Marais (10e)
- La restauration des toitures de Saint-Vincent-de-Paul (10e)
- La restauration du massif d'entrée de Saint-Joseph-des-Nations (11e)
- La restauration des toitures de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (11e).
- La restauration des couvertures de coupole et terrasses de Saint-Esprit (12e)

- La restauration des façades et de la toiture de la Pagode du bois de Vincennes (12e)
- La restauration du clocher-porche de Saint-Pierre-de-Montrouge (14e)
- La tranche expérimentale de restauration des maçonneries de Saint-Jean-de-Montmartre (18e)

D'ores et déjà, les phases d'études pour les travaux suivants sont en cours, à commencer par le massif d'entrée de Saint-Eustache (1er), les façades sud de Saint-Nicolas-des-Champs (3e), le pronaos de La Madeleine (8e) pour laquelle un chantier test est actuellement conduit, la confortation pérenne de Sainte-Anne-de-la-Butte-aux-Cailles (13e) ou encore les toitures et le clocher de Notre-Dame d'Auteuil (16e).

La Ville de Paris assure également, tout au long de l'année, l'entretien courant de son patrimoine culturel. Ces interventions, près d'une dizaine par mois, sont de nature très variée et peuvent aussi bien porter sur des éléments architecturaux très précis, comme actuellement sur les couvertures de Saint-Pierre de Chaillot (16e) et les arcs-boutants de Saint-Jean-Baptiste de Belleville (19e), que sur des éléments techniques (installation électrique, chauffage, etc.).

À cela, s'ajoute également les nombreuses restaurations menées sur les œuvres d'art et les orgues des édifices culturels.

Concernant les orgues, plusieurs restaurations ont déjà été menées, concernant notamment l'orgue de chœur de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle (2e), le grand orgue de Notre-Dame d'Auteuil (16e) et l'orgue de Saint-Pierre de Montmartre (18e). D'autres sont programmées et à l'étude, comme celles du grand orgue de Saint-Merri (4e), du grand orgue de Saint-Augustin (8e) ou du grand orgue de Saint-Bernard de la Chapelle (18e).

Concernant les œuvres d'art, plusieurs opérations emblématiques ont été menées et ont notamment permis de restaurer La Pietà, Le Christ au jardin des oliviers et la chapelle des Saints-Anges, œuvres de Delacroix, respectivement à Saint-Denys-du-Saint-Sacrement (3e), Saint-Paul-Saint-Louis (4e) et Saint-Sulpice (6e), la Chapelle des Baptême de Notre-Dame-de-Lorette (9e) et la Chapelle de la Vierge de Notre-Dame d'Auteuil (16e). D'autres sont en cours, telle que la restauration des décors intérieurs du transept sud de Saint-Eustache (1er), ou à l'étude : décors des chapelles de Saint-Séverin (5e), peintures de la voûte du chœur de Notre-Dame-des-Champs (6e), peintures murales dans la nef de Saint-Pierre-du-Gros-Cailou (7e) ou des décors des chapelles de Notre-Dame de Lorette (9e).



Contact presse :  
Perrine Boiton - 01.42.76.49.61 - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)